

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : *0433* Société : *R.A.M.*

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : *Joti Naima G. spouse Guessous*

Date de naissance : *03.03.61*

Adresse : *109 Rue Salla Haifa Hay Salam*

Tél. : *0522.36.19.53* Total des frais engagés : *846,70 + 250,00 Dhs*

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *08/06/2022*

Nom et prénom du malade : *GUESSOUS JOTI Naima* Age : *61*

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *HJA*

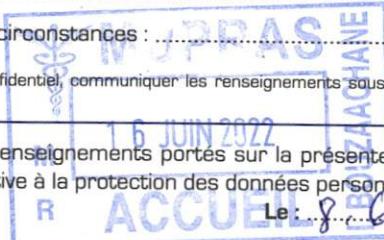
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

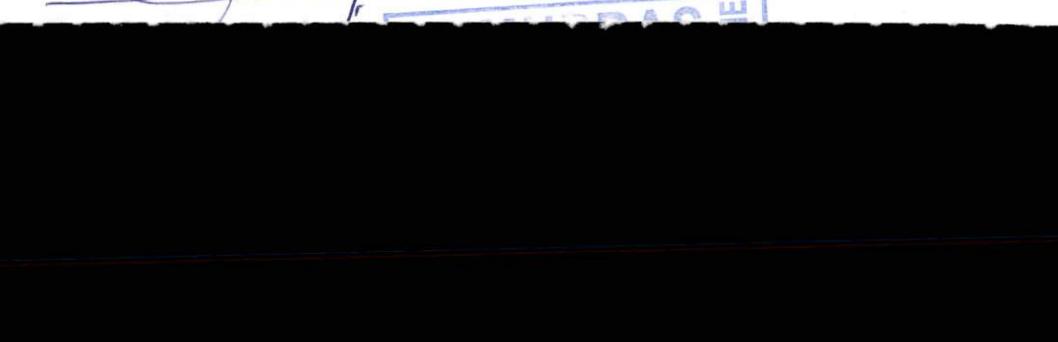
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *16 JUIN 2022*

Signature de l'adhérent(e) : *Guessous*



Le : *8/06/2022*



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/06/22	ECG + CS	K16	280 Dhs Dr.	HAFDI Noureddine Carnetlogue 445, Rue de la Lycée Bab Alouane Casablanca 0522.86.36.87

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	8/6/22	816,70

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

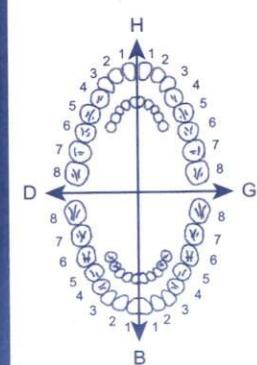
O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	

#### **[Création, remont, adjonction]**

## Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr Hafdi Noureddine

Cardiologie- Angiologie

Maladies du cœur et des vaisseaux

- Ancien attaché au service de cardiologie au CHU IBN ROCHD
- Ex Medecin Directeur du CHP MY YOUSSEF
- Ex Medecin Directeur du CHP EL HASSANI
- EX Medecin Directeur du CHP SIDI OTHMANE
- Consultation et exploration Cardio-Vasculaire



الدكتور حفيظي نور الدين

اختصاصي امراض القلب والشرايين

- ملحق سابق بقسم امراض القلب

بالمستشفى الجامعي ابن رشد

- طبيب مدير سابق لمستشفى مولاي يوسف

- طبيب مدير سابق لمستشفى الحسيني

- طبيب مدير سابق لمستشفى سيدى عثمان

- تشخيص و استكشاف امراض القلب والشرايين

Casablanca le, .....

08/06/22

GUTSSOOR JOTI Haemo

- Regime peu salé

64,20 x 3

- Ancien plus 50/11/18

27,700 x 3

- Cardo Acnes 102 Mf

140,00 x 2

- oede 80 1500 de sei'

870,00 x 3

- Radium 300m

826,70

Dr. HAFDI Noureddine

Cardiologue  
445, Avenue Abdellatif Abdou  
Bd. Abdellatif Abdou - Casablanca  
Tel : 0522.86.36.87

Pharmacie MILAD  
283 Bd. Sidi Abderrahman  
Tél: 0522.94.65.30 - 0522.94.29.94



3 mois

Cardioaspirine 100 mg/30cps O  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
  
6 118001 090280

LOT : 147  
PER : 03/25  
PPV : 64,20 DH  
②

Cardioaspirine 100 mg/30cps O  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
  
6 118001 090280

LOT : 147  
PER : 03/25  
PPV : 64,20 DH  
②

Cardioaspirine 100 mg/30cps O  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.  
  
6 118001 090280

LOT : 144  
PER : 06/24  
PPV : 64,20 DH

LOT : 210688  
DLUO : 12/2024  
87,00DH

LOT : 210688  
DLUO : 12/2024  
87,00DH

LOT : 211318  
PER : 04-2024  
PPV : 140,00DH

LOT : 210688  
DLUO : 12/2024  
87,00DH

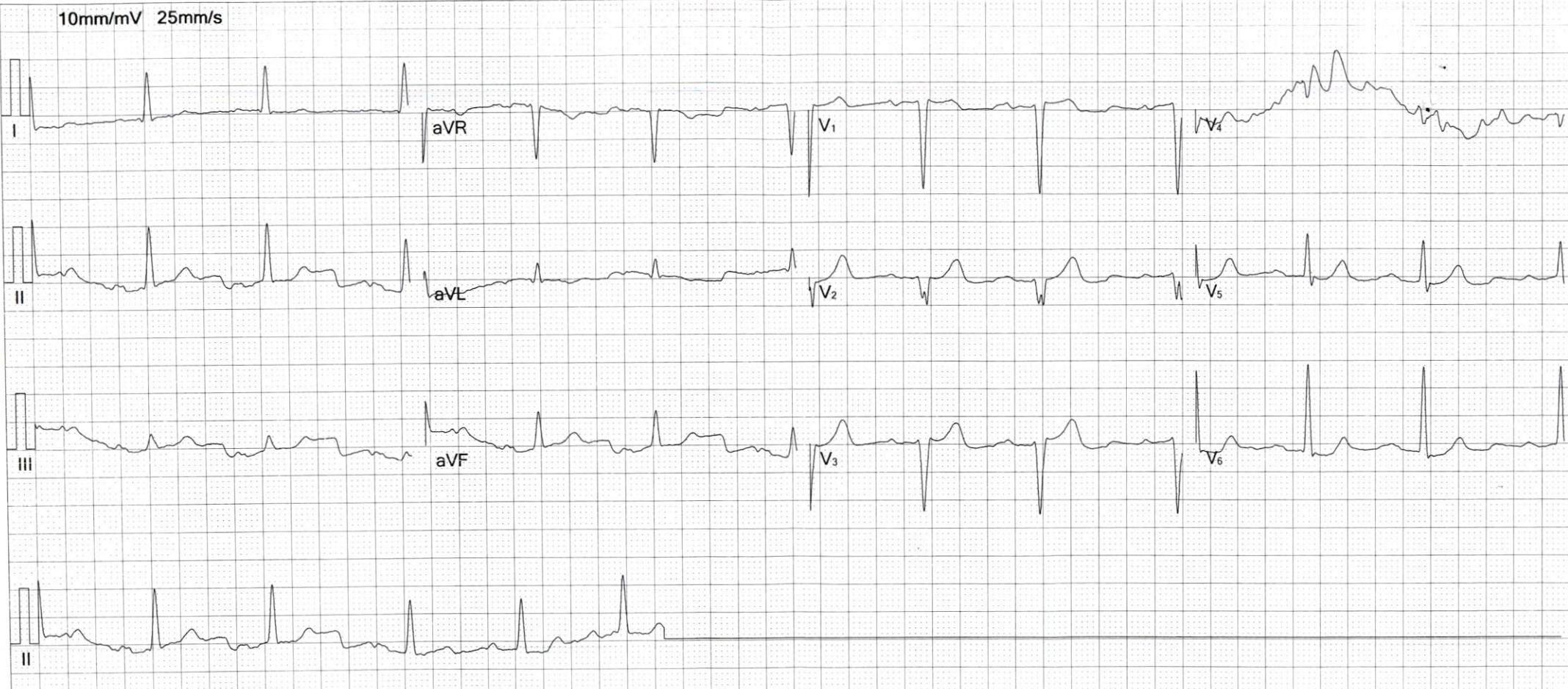
LOT : 211540  
PER : 05-2024  
PPV : 140,00DH

2023/07/2024  
2023/07/2024  
2023/07/2024  
2023/07/2024

# ECG

Dr HAFDI Noureddine

NOM: GUESSUS JOTI NAIMA ID : Genre :Femme Age :81 DOB :01-01-1941 Date Test:08-06-2022 12:33  
Case #: Investigation #: Médecin Référent: Dr HAFDI Noureddine



Fréquence :	1000 Hz	Interval. PQ:	216 ms
Durée ECG:	4 s	Interval.QT:	393 ms
FC :	72 bpm	Interval.QTc :	430 ms
Durée P :	111 ms	Axe P :	64.8°
Durée QRS :	87 ms	Axe QRS :	45.1°
Durée T :	276 ms	Axe T :	91.7°

Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Suggestion :

Dr. HAFDI Noureddine  
Cardiologue  
445, Résidat de la Villa d'Almen  
Bd. Abdellatif Ben Yakkoub Casablanca  
Tél: 0522.80.36.87  
Signature Médecin:  
Dr. HAFDI Noureddine  
Casablanca  
Tél: 0522.80.36.87